

**Limitation des encaissements en
espèces à 300 €**

***Les difficultés rencontrées
en EPLÉ***

Les cas de paiements en numéraire

- Forfaits de pension et de demi-pension
- Loyers Conventions d'Occupation Précaire
- Formation continue Individuels payants (Greta)
- Régularisation chèques impayés ou prélèvements rejetés

Le contexte et le positionnement des collègues

- Problématique de la situation sociale des usagers (interdiction bancaire et commission de surendettement).
- Quid de la responsabilité pécuniaire du comptable en matière de recouvrement ?
- Diversité des EPLE et des situations

Deux exemples d'EPLLE

- Lycée Polyvalent Nord Pas de Calais + 5 établissements rattachés + Greta
 - Numéraire: 0,5 % des encaissements
 - 53 encaissements > 300 € (Loyers, remboursement trop perçus rémunération, 32 forfaits demi-pension (élèves ERPD bateliers forains))
- Lycée d'Enseignement Général Bourgogne + 8 établissements rattachés + Greta
 - Numéraire: 0,68 % des encaissements
 - 15 encaissements > 300 € (8 forfaits demi-pension, 5 actions Greta, 2 régularisations impayés)